



### **3. Modification des commissions thématiques et élection de leurs membres**

Dénomination des commissions thématiques :

- 1. Développement économique ;**
- 2. Gestion des ressources humaines ;**
- 3. Voirie, éclairage public et travaux ;**
- 4. Tourisme et loisirs ;**
- 5. Culture et patrimoine ;**
- 6. Médico-sociale et sports ;**
- 7. Aménagement de l'espace communautaire et du PLUi ;**
- 8. Communication et numérique ;**

RAPPEL : les commissions sont composées chacune du Président de droit, d'un Vice-Président et de dix membres au maximum.

#### **1. Développement économique ;**

Sont élus membres de la Commission « Développement économique », à l'unanimité :

Président de droit : Philippe GOURLAY

Vice-président : Laurent LAROCHE

Membres : Marie-Laure FRISCH, Jean-Christophe PLANTUREUX, Christelle RAOUI, Corinne SOULAS, Hubert JOUOT, Spike GROËN, Claude CHANTEMARGUE.

#### **2. Gestion des ressources humaines ;**

Sont élus membres de la Commission « Gestion des ressources humaines », à l'unanimité :

Président de droit : Philippe GOURLAY

Vice-président : Laurent LAROCHE

Membres : Suzanne MARCHAND, Christelle RAOUI, Michèle BALLET, Damien BARRÉ.

#### **3. Voirie, éclairage public et travaux**

Sont élus membres de la Commission « Voirie, éclairage public et travaux », à l'unanimité :

Président de droit : Philippe GOURLAY

Vice-président : Stéphane CALARD

Membres : Gilles TOUZET, Michèle BALLET, Laurent ALLILAIRE, Jean-Christophe PLANTUREUX, David MARDHEL, Daniel PATRIGEON, Laurent ROULLET, Paul JEANNEAU, Claude CHANTEMARGUE, Marie-Laure FRISCH.

#### **4. Tourisme et loisirs**

Sont élus membres de la Commission « Tourisme et loisirs », à l'unanimité :

Président de droit : Philippe GOURLAY

Vice-président : Gilbert PIPEREAU

Membres : Corinne SOULAS, Hubert JOUOT, Spike GROËN, Jean-Louis TOUZEAU, Laurence HABIB, Jacqueline LAROCHE, Brigitte PONCEAU, Christine DEJOIE.

#### **5. Culture et patrimoine**

Sont élus membres de la Commission « Culture et patrimoine », à l'unanimité :

Président de droit : Philippe GOURLAY

Vice-président : Damien BARRÉ

Membres : Gilles TOUZET, Laurent LAROCHE, Marie-Laure FRISCH, Brigitte PONCEAU, Jacqueline LAROCHE, Hubert JOUOT, Claude CHANTEMARGUE, Nathalie LAURENCIER, Spike GROËN.

#### **6. Médico-sociale et sports**

Sont élus membres de la Commission « Médico-sociale et sports », à l'unanimité :

Président de droit : Philippe GOURLAY

Vice-président : Michèle BALLET

Membres : Marie-Claude PAUTE, Christelle RAOUI, Brigitte PONCEAU, Suzanne MARCHAND, Hubert JOUOT, Jacqueline LAROCHE, Gylène MAUSSIRE, Christine DEJOIE.

## **7. Aménagement de l'espace communautaire et du PLUi**

Sont élus membres de la Commission « Aménagement de l'espace communautaire et du PLUi », à l'unanimité :

Président de droit : Philippe GOURLAY

Vice-président : Marie-Laure FRISCH

Membres : Daniel PATRIGEON, David MARDHEL, Gilles TOUZET, Spike GROËN, Laurent LAROCHE, Guylène MAUSSIRE, Anthony DUBUS (conformément à l'article L5211-40-1 du CGCT « lorsqu'un EPCI à fiscalité propre forme une commission, il peut prévoir la participation de conseillers municipaux des communes membres »).

## **8. Communication et numérique**

Sont élus membres de la Commission « Communication et numérique », à l'unanimité :

Président de droit : Philippe GOURLAY

Vice-président : Spike GROËN

Membres : Gilbert PIPEREAU, Hubert JOUOT, Corinne SOULAS, Damien BARRÉ, Jacqueline LAROCHE, Marie-Laure FRISCH.

### **Autres commissions**

Sont élus membres de la Commission du Contrat Local de Santé (CLS), à l'unanimité :

Membres : Brigitte PONCEAU, Christelle RAOUI, Marie-Claude PAUTE, Daniel PATRIGEON, Mathieu MOREAUX, Hubert JOUOT, Damien BARRÉ, Jacqueline, LAROCHE, Guylène MAUSSIRE, Philippe GOURLAY.

Sont élus membres du Comité de pilotage du PLUi, à l'unanimité :

Membres : Philippe GOURLAY, Christine DEJOIE, Jean-Christophe PLANTUREUX, Gilles TOUZET, Guylène MAUSSIRE, Laurent LAROCHE, Mathieu MOREAUX, Frédérique VRIGNAT, Marie-Laure FRISCH, Marie-Claude PAUTE.

Membres non conseillers communautaires : Anthony DUBUS, Marianne BIZET.

Référent PLUi : Marie-Laure FRISCH

## **4. Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres**

La commission d'appel d'offres est présidée par le président de la Communauté de Communes et le Conseil Communautaire doit élire cinq membres titulaires et suppléants en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste. L'élection des membres élus à la commission d'appel d'offres doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires, sauf si les membres du Conseil Communautaire décident à l'unanimité de ne pas procéder au vote à bulletin secret.

**Liste présentée :**

**Candidats titulaires** : (5) Jean-Christophe PLANTUREUX, Gilles TOUZET, Paul JEANNEAU, Hubert JOUOT, Alain OVAN.

**Candidats suppléants** : (5) Jean-Louis TOUZEAU, Damien BARRÉ, Laurent LAROCHE, Marie-Laure FRISCH, Stéphane CALARD.

Les membres du Conseil Communautaire décident à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret, en application des dispositions de l'article L. 2121-21 du code général des collectivités territoriales. Il est procédé au vote à main levée.

- **Sont proclamés élus les membres titulaires suivants, à l'unanimité :**

- Jean-Christophe PLANTUREUX,
- Gilles TOUZET,
- Paul JEANNEAU,
- Hubert JOUOT,
- Alain OVAN.

- **Sont proclamés élus les membres suppléants suivants, à l'unanimité :**

- Jean-Louis TOUZEAU,
- Damien BARRÉ,
- Laurent LAROCHE,
- Marie-Laure FRISCH,
- Stéphane CALARD

## **5. Election des représentants au sein des organismes extérieurs**

Suite à l'appel aux candidats les commissions sont successivement composées :

Comité National d'Action Sociale : délégué des élus : Nathalie LAURENCIER. Voté à l'**unanimité**  
Délégué des agents : Sophie BAZIN

Mission Locale Indre Sud : Titulaires : Hubert JOUOT et Suzanne MARCHAND. Voté à l'**unanimité**.

Syndicat Mixte « Réseau d'Initiative Publique 36 » : Titulaire : Marie-Laure FRISCH - Suppléant : Philippe GOURLAY. Voté à l'**unanimité**.

Comité Syndical du Parc Naturel Régional de la Brenne : titulaire : Philippe GOURLAY - Suppléant : Spike GROËN. Voté à l'**unanimité**.

Groupe d'Action Locale (GAL) du PNR de la Brenne : Titulaire : Philippe GOURLAY – Suppléant : Marie-Laure FRISCH. Voté à l'**unanimité**.

Initiative Brenne : Titulaire : Marie-Laure FRISCH - Suppléant : M. JOUOT. Voté à l'**unanimité**.

Syndicat Mixte du SCOT :

Titulaires : Marie-Laure FRISCH, David MARDHEL, Gilles TOUZET, Mathieu MOREAUX, Philippe GOURLAY, Spike GROËN, Daniel PATRIGEON, Frédérique VRIGNAT, Claude CHANTEMARUE et Hubert JOUOT.

Suppléants : Paul JEANNEAU, Christelle RAOUI et Catherine HUBERT.

Voté à l'**unanimité**

Association MARPA le Grand Pré : Membres : Jean-Christophe PLANTUREUX, Hubert JOUOT et Laurent ROULLET. Voté à l'**unanimité**.

Association Culturelle du Prieuré de Saint Benoît du Sault : Membres : Gilles TOUZET, Christine DEJOIE, Philippe GOURLAY, Mathieu MOREAUX et Hubert JOUOT. Voté à l'**unanimité**.

Association Office de Tourisme intercommunautaire « Destination Brenne » :

Titulaires à AG : Philippe GOURLAY, Alain NEVIÈRE et Hubert JOUOT - Suppléants à AG : Spike GROËN, Mathieu MOREAUX et Jean-Louis TOUZEAU.

Titulaires au CA : Alain NEVIÈRE et Hubert JOUOT.

Voté à l'**unanimité**.

Entente intercommunautaire « Destination Brenne » : Membres : Philippe GOURLAY, Alain NEVIÈRE et Hubert JOUOT. Voté à l'**unanimité**.

Syndicat Mixte d'Aménagement de la Brenne, de la Creuse, de l'Anglin et de la Claise (SMABCAC) :

Titulaires : Philippe GOURLAY, Spike GROËN, Frédérique VRIGNAT, Gilles TOUZET et Hubert JOUOT.

Suppléants : Marcel BOURGOIN, Christophe SCHAUER, Alain NEVIÈRE, Mathieu MOREAUX et Damien BARRÉ. Voté à l'**unanimité**.

Initiative Indre : Titulaire : Philippe GOURLAY - Suppléant : Spike GROËN. Voté à l'**unanimité**.

Agence Technique Départementale 36 : Titulaire : Philippe GOURLAY. Voté à l'**unanimité**.

Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) : Membre élu en qualité de suppléant : M. JOUOT. Voté à l'**unanimité**.

Commission Consultative paritaire Energie du SDEI : Membre : Gilles TOUZET. Voté à l'**unanimité**.

## **6. Convention de mandat 2023 pour les travaux sur ouvrage d'art : Communes de Coulonges-Les-Hérolles**

Dans le cadre des travaux sur ouvrages d'art, les travaux suivants ont été programmés :

- Réfection du pont situé sur la voie communale 19 menant à Thélisset (pont mitoyen Tilly/Coulonges-Les-Hérolles)

Première étude en 2019 qui avait démontré le caractère d'extrême urgence, une nouvelle estimation a été faite.

La Communauté de Communes commande les travaux et la Commune de Coulonges-Les-Hérolles rembourse 50% des travaux.

Il convient de signer la convention et de passer le marché de travaux.

**Voté à l'unanimité.**

## **7. Convention d'exploitation des casiers automatiques de distribution de produits alimentaires**

Dans le cadre du projet « Producteurs près de chez vous », la Communauté de Communes Marche Occitane – Val d'Anglin (MOVA) a installé dans le bâtiment du jardin près de l'aire de camping-car de Saint-Hilaire-Sur-Benaize 62 casiers automatiques permettant la vente de produits alimentaires. La Communauté de Communes MOVA attribue un nombre défini de casiers réfrigérés ou non à différents producteurs locaux, qui en assurent le remplissage régulier et la description sur le site internet de vente. La consultation du contenu des casiers et l'ouverture se font à travers le site internet visite à partir d'une tablette tactile. Le paiement se fait via un terminal de paiement par carte bancaire. Chaque achat du contenu d'un casier génère automatiquement un paiement directement crédité sur le compte bancaire du producteur du casier concerné. Le nombre de casiers exploités et les produits vendus sont définis par la présente convention.

Concernant le compteur électrique : l'abonnement est pris en charge par la Commune de Saint-Hilaire-sur-Benaize, en revanche la consommation sera à la charge de la Communauté de Communes.

Modifications à apporter à la convention :

- Dans l'exposé préalable : noter près de l'aire de camping-car de Saint-Hilaire-sur-Benaize
- Article 1 : mentionner annexe 2 liste non restrictive
- Article 5 : supprimer « ou d'un autre producteur situé à moins de 100 km de Saint-Hilaire-sur-Benaize (excepté les produits d'épicerie) à qui le producteur achète sans intermédiaire »
- Article 7 : préciser qu'en cas de non-respect des termes de la convention – rupture sans indemnité

**Voté à l'unanimité.**

## **8. Vote des subventions communautaires aux écoles du territoire**

Présentation des demandes des écoles de Mouhet et La Châtre L'Anglin :

- L'école maternelle Jean Moulin de La Châtre L'Anglin sollicite une subvention de 230 € pour organiser une journée découverte à la réserve naturelle de Chérine à Saint-Michel-en-Brenne, pour les élèves de maternelle (25 élèves).
- L'école de Mouhet sollicite une subvention de 60 € pour organiser une journée au Musée Argentomagus à Argenton-Sur-Creuse, pour les élèves de CE2-CM1 et CM2.
- L'école de Mouhet sollicite une subvention de 62,50 € pour organiser une journée au Musée de la Vallée de la Creuse à Eguzon, pour les élèves de GS-CP et CE1.

Règlement modifié pour les voyages d'une journée en fin d'année scolaire. Rappel les dossiers doivent passer en commission avant d'être présentés en conseil.

**Voté à l'unanimité.**

**Arrivée de Mathieu MOREAUX à 20h00**

## **9. P.A.C.T. 2023 (Projet Artistique et Culturel de Territoire) : répartition du 1<sup>er</sup> acompte de la subvention de la Région Centre-Val de Loire aux associations**

Le montant de la participation financière de la Région Centre-Val de Loire pour la mise en œuvre d'un Projet Artistique et Culturel de Territoire (PACT) au titre 2023, s'élève à 31 471 € pour une dépense subventionnable correspondant aux coûts artistiques de 87 420 € TTC.

La subvention est versée à la CdC Marche Occitane – Val d'Anglin comme suit :

- un acompte de 50 %, à compter de la signature de la convention d'application annuelle par les deux parties,
- le solde sur présentation, au plus tard le 31 mai de l'année qui suit la signature de la convention d'application annuelle P.A.C.T. : du bilan artistique financier détaillé des manifestations soutenues.

La Communauté de Communes reverse aux organisateurs 50 % de la subvention demandée :

- Festiv'en Marche	3 050,00 €	(50 % de 6 100 €)
- Guillaume BLOEIL	1 000,00 €	(50 % de 2 000 €)
- Les Petites Heures de Compostelle	1 975,00 €	(50 % de 3 950 €)
- Le Temps Suspendu	7 500,00 €	(50 % de 15 000 €)
- Couda Couda	1 950,00 €	(50 % de 3 900 €)
- Tout et Versa	3 700,00 €	(50 % de 7 400 €)

Le solde sera réajusté en fonction du règlement du PACT et en fonction de la manifestation.

Les modalités du PACT 2024 restent à vérifier auprès de la Région.

**Voté à l'unanimité.** Damien BARRÉ ne prend pas part au vote.

#### **10. Vote des subventions communautaires aux associations du P.A.C.T 2023**

**Point ajourné** car les montants doivent être vérifiés par le Vice-Président à la Culture.

#### **11. Budget Annexe « locations commerciales » - Décision modificative budgétaire n° 1**

Intervention de Mathieu MOREAUX

L'achat de la Zone Artisanale « B » de Saint-Benoît-du-Sault a été acté lors du Conseil Communautaire du 12 avril 2022, pour un montant de 227 660 €. A ce jour l'acte n'a toujours pas été rédigé par le Notaire.

De plus d'important travaux ont été réalisés sur le bâtiment de Soreco en 2022 et 2023. De ce fait, le remboursement des loyers à la Commune de Saint-Benoît-du-Sault n'a pas été budgété.

**Point ajourné.**

#### **12. Questions et informations diverses**

- ▶ Question sur la création de points de ramassage scolaire (2 km entre les points)

Tarifification n'est pas la même selon compétence de la communauté de commune (4€ du km)

Le responsable vient au Conseil du mois de juillet pour expliquer le règlement de la Région

- ▶ 10 juillet 2023 – 18h conférence des maires dédié au PLUI, la directrice adjointe de la DDT veut faire un point sur la loi d'accélération des énergies renouvelables (17h) à Prissac

- ▶ Ciné de Campagne – saison 2

- Mercredi 9 août – Prissac – Qui m'aime me suive !
- Jeudi 10 août – Mauvières – La petite bande
- Vendredi 11 août – Beaulieu – Le bonheur est dans le pré
- Mercredi 16 août – Bonneuil – Les gardiennes
- Jeudi 17 août – Roussines – Alexandre le bienheureux
- Vendredi 18 août – Chalais – Les folies fermières

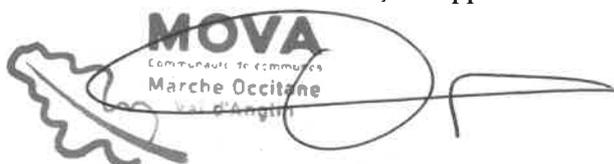
- ▶ Darc au Pays le 16 août à Mouhet

▶ CLECT : le Président sera élu par les membres lorsque qu'ils seront au complet (vote pour les communes de Bélâbre, Roussines et Saint-Benoît-du-Sault).

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21h00

**Prochain Conseil Communautaire à La Châtre L'Anglin au plan d'eau  
le lundi 24 juillet 2023 à 18h30.**

Le Président, Philippe GOURLAY



Les secrétaires de séance